



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres en exercices	13
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	11
Nombre de pouvoirs	1
Date de convocation	12/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 septembre, 18 heures,
Le Comité Syndical s'est réuni, sous la présidence de
M. François BUFFETEAU, Président,
A la mairie de La Châtre

2025-12

Etaient présents : Mme Marie-Laure LEUILLET, M. Frédéric BOULBON, M. François BUFFETEAU, M. Jean Yves DUSSAULT, M. Bernard GIRAUD, M. Luc HURBAIN, M. Éric LAMBERT, M. Jean-Claude MONNET, M. Philippe SAVY et M. Philippe YVERNAULT.

Pouvoir : M. François BUFFETEAU représente M. Patrick JUDALET,

Excusés : Mme Agnès ROBIN, M. François BOUQUEREAU

Monsieur Jean Yves DUSSAULT, est élu secrétaire de séance

Objet : Pouvoir au Président afin de signer une convention avec le Département de l'Indre portant sur le contrat de groupement de commandes pour prestations au SATESE

Le Département l'ayant informé de la mise en place d'un groupement de commandes avec les collectivités non éligibles à l'assistance technique du Département (Article R 3232-1 du CGCT), le Président rappelle au Comité Syndical le rôle du service d'assistance technique aux exploitants des stations d'épuration et les informe du renouvellement de la prestation, afin que le SIAAC puisse continuer à bénéficier des mêmes prestations que par le passé.

Après lecture du projet de la Convention constitutive du groupement, et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical,

- **ADOPTE** à l'unanimité ladite Convention,
- **AUTORISE** Le Président à signer la Convention avec le Département de l'Indre, ainsi que les documents s'y rapportant.

Secrétaire de séance
Jean-Claude MONNET

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en sous-préfecture le 15/09/2025
Et de sa publication le 15/09/2025

Le Président
François BUFFETEAU

